

RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE SAINT PYTHON

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITE ADJUDICATRICE

Nom, adresses et point(s) de contact :

MAIRIE DE SAINT-PYTHON

Grand'Place

59730 SAINT-PYTHON

Tél.: 03.27.37.35.48

Adresse auprès de laquelle des informations techniques complémentaires peuvent être obtenues :

Architecte : SAS d'Architecture HYPERBOLE

Contact : 7 chemin des croix 59530 LE QUESNOY

Tél : 03 27 09 14 00 - Email : info@hyperbole-architecture.com

Le dossier sera consultable et téléchargeable gratuitement à partir du site : La Gazette Solutions

Les candidats doivent transmettre leurs offres par voie électronique sur le profil d'acheteur :

<http://www.marchespublics.pro>

Une copie de sauvegarde pourra être envoyée à l'adresse suivante :

MAIRIE DE SAINT-PYTHON

Grand'Place

59730 SAINT-PYTHON

Tél.: 03.27.37.35.48

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Intitulé attribué au projet par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

Rénovation de la salle polyvalente de Saint Python

II.2) Type de marché de travaux : Exécution.

L'avis implique un marché public. Le marché est passé en **Corps d'Etat séparés**. Le marché sera traité sur prix global et forfaitaire.

Refus des variantes.

Le marché prévoit des prestations supplémentaires éventuelles obligatoires.

SECTION III : LIEU D'EXÉCUTION

III.1) Lieu d'exécution : SAINT-PYTHON (59)

III.2) Description succincte : rénovation de la salle polyvalente

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION : 8 mois compris préparation.

SECTION IV : TYPE DE PROCEDURE

Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : **lundi 16 octobre 2023 à 17H00**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Date d'envoi du présent avis à la publication : **15 septembre 2023**

SECTION V : PRESTATIONS DIVISÉES EN LOTS

Les travaux de construction sont divisés en 10 lots traités en marchés séparés.

Lot 1 DEMOLITIONS GROS-ŒUVRE VRD BARDAGE SERRURERIE

Lot 2 CHARPENTE COUVERTURE ETANCHEITE

Corps d'état Charpente

Corps d'état Couverture-Etanchéité

Lot 3 MENUISERIES EXTERIEURES ALU

Lot 4 PLATRERIE ISOLATION FAUX PLAFOND ET MENUISERIES INTERIEURES

Lot 5 CARRELAGE FAIENCE

- Lot 6 PEINTURES SOLS SOUPLES
- Lot 7 ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES
- Lot 8 CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRES
- Lot 9 EQUIPEMENT DE CUISINE
- Lot 10 SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE

- Le formulaire DC1 - « lettre de candidature »
- Le formulaire DC2 - « déclaration du candidat »
- Copie du jugement si le candidat est en redressement judiciaire
- La liste des travaux similaires exécutés au cours des 5 dernières années
- Les certificats de qualification professionnelle
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels et assurance décennale

SECTION VII : HEURES D'INSERTION

En application des dispositions de l'article L2112-2 du code des marchés publics, soumis à l'ordonnance du 26 novembre 2018, applicable au 1er avril 2019 suite au décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, l'exécution du marché comporte une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

SECTION VIII : CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Prix des prestations : 50%

Valeur technique : 50%

VIII.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille – 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire – CS 62039 - 59014 Lille cedex - tél.: 03 59 54 23 42 -

VIII.2) Introduction des recours

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Référé précontractuel article 551-1 du CJA jusqu'à la conclusion du marché

Et Article R421-1 et 3 du CJA : 2 mois à compter de la décision de rejet. Pour les opérateurs économiques étrangers, un délai supplémentaire de 2 mois, dit délai de distance, est accordé. Il s'ajoute au délai normal susmentionné.

VIII.3) Organe chargé des procédures de médiation : comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges de Nancy - direction des relations avec les collectivités territoriales - 2ème bureau - 54038 Nancy Cedex - tél.: 03 83 34 25 45 - télécopie : 03 83 34 22 24.